

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, on a déjà donné aux provinces Maritimes la garantie que le pipe-line Québec-Maritimes sera prolongé au delà de Québec si les provinces de l'Atlantique le désirent. Comme mon collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et moi-même l'avons bien précisé plusieurs fois à la Chambre, cela fait partie du plan énergétique d'ensemble proposé par le gouvernement pour faire en sorte que nous ne nous retrouvions plus jamais dans une situation où nous devions dépendre encore davantage de sources étrangères.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je sais que le premier ministre a déclaré naguère que s'il devenait premier ministre, son gouvernement entreprendrait sans tarder le projet de construction de ce gazoduc. Je lui demande donc aujourd'hui quand ce projet, ces travaux vont commencer, et comment il se propose de financer l'entreprise.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, j'ignore au juste de quel pipe-line le député parle. Il sait sûrement qu'une demande de construction d'un pipe-line jusqu'au Québec . . .

M. MacEachen: Gazoduc.

M. Clark: . . . d'un gazoduc jusqu'au Québec a été présentée à l'Office national de l'énergie. La question a peut-être trait—elle n'était pas très claire—à la possibilité de prolonger ce gazoduc au-delà du Québec jusque dans les provinces Maritimes. J'ai promis, au sujet de ce gazoduc, que nous serions prêts à agir dès que les provinces Maritimes s'accorderaient pour dire qu'il est essentiel. Elles ne pourront s'entendre, bien sûr, avant d'être mieux fixées quant au potentiel de gaz au large de l'île de Sable. Lorsque les provinces Maritimes s'accorderont pour dire que le prolongement du gazoduc est nécessaire, nous agirons en conséquence.

Bien sûr, cela nous aiderait, ainsi que les provinces atlantiques et l'ensemble du Canada, si la Chambre approuvait le projet énergétique d'ensemble que nous avons proposé, dont un élément permettrait au Canada de prolonger le gazoduc Québec-Maritimes jusqu'aux Maritimes si c'est ce qu'elles veulent.

LES RISQUES DE PÉNURIES DE PÉTROLE CET HIVER

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Pourquoi le premier ministre a-t-il permis au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources d'induire la Chambre et les Canadiens en erreur au sujet des approvisionnements pétroliers en décrivant la situation comme difficile mais maîtrisable, alors que, ce matin même, à sa conférence de presse, le premier ministre a fait l'aveu suivant: «Nous avons toujours su qu'il pourrait y avoir des pénuries»?

● (1120)

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Par souci d'honnêteté intellectuelle, je suis convaincu que le député voudra bien citer toute ma déclaration à ma conférence de presse de

[M. MacEachen.]

ce matin. Nous avons alors déclaré que nous savions qu'il pourrait se produire des pénuries dans des circonstances particulières telles un hiver excessivement rigoureux, une consommation trop forte et autres raisons pareilles. L'Office national de l'énergie nous transmet des analyses mensuelles de l'évolution de la situation au Canada. Jusqu'à récemment, il estimait que la situation au Canada était difficile mais maîtrisable. Voilà les renseignements que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et moi-même avons communiqués à la Chambre des communes.

Surtout à la suite d'un accroissement exceptionnel de la consommation au Canada, on estime maintenant qu'il pourrait se produire des interruptions limitées. J'espère qu'en attirant l'attention des Canadiens sur la possibilité d'interruptions momentanées des livraisons, causées en grande partie par une demande excessive, nous pourrions les inciter dans toutes les parties du pays à économiser davantage l'énergie, évitant ainsi le risque de pénuries.

Des voix: Bravo!

M. Symes: Monsieur l'Orateur, affirmer que le gouvernement était au courant depuis le début ne me semble pas s'accorder avec la réponse que le premier ministre vient de donner et j'ai prévenu que j'avais l'intention de soulever la question de privilège à ce sujet.

J'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Étant donné que l'Office national de l'énergie d'une part avertit le gouvernement qu'il y aura peut-être pénurie de pétrole mais d'autre part permet quand même l'exportation de mazout aux États-Unis et vient d'approuver des exportations massives de gaz naturel vers les États-Unis, comment les Canadiens peuvent-ils faire confiance à l'Office et au gouvernement en matière d'approvisionnements d'énergie? Pourquoi le premier ministre ne reconnaît-il pas que le gouvernement ne sait plus où il en est à propos des approvisionnements en énergie?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, la réponse à la question est que le gouvernement sait où il va avec la politique nationale de l'énergie.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Clark: Nous tendons vers l'autonomie énergétique du Canada, afin de mettre un terme à l'état de dépendance qui découle d'un manque de planification pendant quelques années. Cette situation risque de provoquer une pénurie dans la région de l'Atlantique, le Canada étant devenu tributaire des sources d'approvisionnement étrangères à un degré inquiétant. Par ailleurs, je puis signaler au député—dont le titre d'expert de son parti en matière d'énergie ne semble pas justifié étant donné sa piètre connaissance de ce secteur . . .

Des voix: Oh, oh!